



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Réunion-débat conjointe de l'UIP et de l'ASGP

Les commissions du futur : L'avenir des parlements ?

Mardi 15 octobre, 14 h 30-16 h 00
Salle plénière E & F, niveau 3, CICG

Note d'orientation

Pour relever les défis complexes d'un monde de plus en plus interconnecté et en mutation rapide, les parlements évoluent et élaborent des politiques anticipant les tendances futures. Ils ont un rôle essentiel à jouer en intégrant la veille stratégique¹ et la gouvernance anticipative² dans toute l'architecture de la gouvernance parlementaire en vue d'orienter la politique, la législation, le contrôle et la prise de décision.

Ces dernières décennies, les parlements se sont de plus en plus efforcés d'inciter les parlementaires à prendre directement en compte, dans le processus décisionnel actuel, les risques futurs et les évolutions possibles. Après l'initiative pionnière du Parlement finlandais, qui a créé en 1992 une Commission du futur chargée d'examiner les défis structurels à long terme pour le pays, ce sont pas moins de 30 parlements qui ont aujourd'hui mis en place des commissions similaires.

Une analyse récente³ décrit le potentiel des commissions du futur pour élaborer de meilleures politiques prospectives en élargissant et en consolidant les écosystèmes nationaux des organisations impliquées dans la veille stratégique et la gouvernance anticipative, pour renforcer la transparence de la réflexion prospective des dirigeants politiques, et pour accroître la légitimité de la gouvernance anticipative en associant plus largement les citoyens aux travaux de prospective par le biais de processus participatifs plus inclusifs.

En septembre 2023, le Parlement uruguayen a co-organisé avec l'UIP le deuxième Sommet mondial des commissions du futur, qui a rassemblé plus de 200 parlementaires de quelque 70 pays et a porté sur les stratégies visant à intégrer, dans l'élaboration actuelle des politiques et de la législation, une approche tournée vers l'avenir. Les participants se sont particulièrement intéressés à l'IA et à son impact potentiel sur la démocratie, les droits de l'homme et la société en général. Le Sénat du Chili co-organisera avec l'UIP le troisième Sommet mondial les 13 et 14 janvier 2025.

Cette réunion-débat conjointe de l'UIP et de l'ASGP sera l'occasion pour les participants de s'inspirer de l'expérience des commissions parlementaires du futur de différents pays, ainsi que d'autres mécanismes parlementaires de gouvernance anticipative. Les débats porteront sur des questions comme :

- Pourquoi est-il important que les parlements s'intéressent à la gouvernance anticipative et comment doivent-ils s'y prendre ?
- Jusqu'à présent, quels enseignements ont été tirés de l'expérience des commissions parlementaires du futur ? Comment cette expérience se compare-t-elle à d'autres mécanismes parlementaires de gouvernance anticipative ?
- Quelles sont les prochaines étapes pour les parlements et leurs travaux sur la veille stratégique et la gouvernance anticipative ? Quelles capacités les parlements doivent-ils développer et comment peuvent-ils le faire au mieux ?

¹ L'OCDE définit la [veille stratégique](#) comme "une approche structurée et systématique consistant à étudier des perspectives plausibles afin d'anticiper le changement et de mieux s'y préparer".

² L'OCDE définit la [gouvernance anticipative](#) comme "une approche proactive qui intègre la prospective, l'innovation et le perfectionnement continu au cœur de la gouvernance publique".

³ Vesa Koskimaa et Tapio Raunio. 2023. *Political Institutions and Long-Term Policymaking: How Parliamentary Future Committees Can Make a Difference*. European Journal of Risk Regulation 14(4) : 686–96. DOI : 10.1017/err.2023.85.